

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

PRESENTATION DU DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation initiale (en alternance ou hors alternance) :

Le dispositif comporte systématiquement une évaluation écrite et/ou orale des connaissances et une évaluation de la mise en œuvre pratique des compétences à travers des mises en situation reconstituée sur des plateaux technique, des cas pratique, des jeux de rôles, des maquettes, caténaïres à hauteur d'hommes, caténaïres privées de tension d'alimentation....

Elles ont pour but de permettre une appréciation de la progression de l'acquisition des compétences de l'apprenant.

Le dispositif de suivi et d'évaluation comprend :

1. La vérification de l'acquisition des prérequis avant chaque période de formation,
2. Des évaluations de niveau 2 réalisées pour chaque module de formation en école (évaluation de niveau 2 = examen écrit),
3. Des évaluations réalisées à l'occasion des périodes de consolidation en entreprise. Un livret de suivi de formation constitue le « fil rouge du dispositif », il est renseigné et partagé entre les différents acteurs de la formation (stagiaire, manager, référent, responsable d'unité de formation).

Les niveaux SAMI sont utilisés afin de mesurer le degré d'exigence attendu au regard de chacun des critères d'évaluation fixés ci-après.

Niveau Décision (indiqué entre parenthèses)

S = satisfaisant (conforme) A = acceptable (conforme) M = moyen (non conforme) I = insuffisant (non conforme)

Conforme (S ou A) si :

- Absence de remarque significative
- Défauts mineurs dans l'acquisition des connaissances de base
- Erreurs mineures dans les mises en situation

Non conforme (M ou I) si :

- Les connaissances de base ne sont pas acquises ou partiellement
- Les règles et les procédures ne sont pas connues ou de manière imparfaite
- Erreurs significatives dans la mise en situation

Enfin, l'évaluation est réalisée par un évaluateur, formateur/ expert métier, puis par le jury national qui aura notamment pour mission de vérifier la congruence de l'ensemble des évaluations précédentes.

Par la voie de la VAE :

L'évaluation se réalise de façon plurimodale. Elle comporte un dossier de validation (livret 2), et un entretien avec le jury.

- Le dossier de validation s'apparente à un dossier de preuves.
- L'entretien avec le jury : s'agissant d'un dossier déclaratif, l'entretien a pour vocation d'éclairer le jury sur certains points du dossier obscurs ou incomplets sur lesquels il aurait un besoin d'explicitation. Il s'attache également à vérifier la cohérence, la congruence (le recoupement) entre le dossier et la présentation.

Remarque : Tous les blocs d'activités composant la certification peuvent être accessibles par la voie de la VAE.

REGLEMENTATION LIEE AU METIER D'OPERATEUR CATENAIRE :

Pour exercer ses activités, l'opérateur caténaire doit être habilité à certaines TES (taches essentielles de sécurité) et autorisé à la conduite des engins d'intervention caténaires.

Il est à noter que ce parcours de formation comprend les items spécifiques nécessaires à l'accès aux habilitations TES requises pour ce métier.

La réussite à ces items permet l'obtention des attestations de formation correspondantes et ainsi la possibilité pour l'employeur de délivrer l'habilitation au certifié dans le cadre de sa prise de fonctions.

Concernant le risque électrique ferroviaire, il sera pris en compte dans le parcours de formation au moment de l'application du décret SECUFER (prévue à partir du dernier trimestre 2024).

PRISE EN COMPTE DES QUESTIONS LIEES AU HANDICAP :

Dans le cadre de l'accord collectif en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés du 26 avril 2018, SNCF RESEAU réaffirme son engagement en faveur de l'inclusion de tous et développe une politique d'accompagnement.

Le contenu pédagogique des modules de formation ou les conditions organisationnelles, matérielles, techniques ou humaines de mise en œuvre de la formation sont, au besoin, adaptées pour tenir compte de la spécificité du handicap du travailleur concerné.

Un relais handicap formation est désigné dans chaque centre de formation.

Il a pour mission, en partenariat avec le correspondant handicap & emploi, de coordonner l'accessibilité de la formation et du site : sensibilisation à l'accessibilité des contenus, mise en œuvre concrète des outils matériels et organisationnels.

Concernant les projections d'accès à l'emploi, SNCF RESEAU dispose d'une réflexion en termes de contraintes liées à ses métiers techniques, dont celui d'opérateur caténaire.

De plus, avant d'accéder à l'exercice de ses missions, le salarié est convoqué à une visite médicale d'aptitude sécurité. C'est le médecin qui apprécie la possibilité pour le salarié d'accéder à ce poste malgré son handicap en tenant compte de l'environnement de travail et de la posture imposée par la fonction.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 1 : EFFECTUER DES TOURNÉES DE SURVEILLANCE DES CATÉNAIRES ET DE LEUR ENVIRONNEMENT

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>1.1. Préparation de la tournée d'environnement des caténaires</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. S'assurer que le contenu de la tournée corresponde bien à son niveau de compétences 2. Identifier les installations soumises à la vérification technique et entretien (VTE) ainsi que leur périodicité et adapter la tournée par rapport à la consistance des opérations de VTE 3. Participer à la préparation des visites générales (VG) par rapports aux résultats obtenus lors des tournées 4. Utiliser les différents moyens automatiques et manuelles de surveillance des fils de contacts (FC) 5. Identifier les différents types de maintenance caténaire 6. Comparer les différentes valeurs relevées des parties d'installation en fonction de leur degré de dégradation par rapport aux valeurs d'origine 	<p>Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique</p> <p>Mise en pratique, en sous-groupe, sur plateau technique au sol et en hauteur (lignes non électrifiées) à la fin des modules de formation concernés.</p>	<p>Prise des mesures de sécurité conforme aux consignes en vigueur.</p> <p>Identification correcte de l'objet, du périmètre géographique et des thèmes de la tournée.</p> <p>Prise en compte des contraintes de la tournée (tunnel, viaduc, fermeture de voie, annonce de circulations...) et préparation corrélative conforme.</p> <p>Chronologie des étapes de préparation de sa tournée respectée.</p> <p>Préparation idoine des équipements de protection individuelle et agrès au regard de sa tournée.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>1.2. Surveillance / observation / détection des anomalies, signes précurseurs d'avaries</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Détecter les anomalies et risques potentiels dus à l'environnement des installations (arbres dangereux, poussées de végétation...) 2. Observer l'environnement de la caténaire scrupuleusement pour détecter les signes précurseurs d'avarie afin de garantir une disponibilité satisfaisante des installations entre les interventions. 3. Détecter les anomalies, usures, dérèglages : les identifier, les classier selon la norme d'urgence et les situer géographiquement en vue de permettre à son manager d'organiser les interventions ultérieures. 4. Contribuer à la gestion du patrimoine caténaire par des relevés d'information (recensement, relevé de cote, amortissement d'intervention). 	<p>Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique</p> <p>Mise en pratique, en sous-groupe, sur plateau technique au sol et en hauteur (lignes non électrifiées) à la fin des modules de formation concernés.</p>	<p>Composants caténaires à observer et des anomalies à risque pour les circulations correctement identifiées.</p> <p>Analyse pertinente dans le classement des anomalies.</p> <p>Qualité de l'observation des situations : exhaustivité des points à observer et des anomalies décelables.</p> <p>Analyse pertinente des anomalies, et de leur évolution dans le temps. Classement et localisation géographique des anomalies.</p>
---	--	---	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>1.3. Prise des mesures appropriées (mesures d'urgence et de protection)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rechercher les causes d'incident électriques 2. Analyser les écarts ayant provoqué des électrifications 3. Opter pour la bonne conduite à tenir lors de : réalimentation intempestive, modification d'encadrement de chantier en cours d'opération, changement de poste de travail... 	<p>Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique</p> <p>Cas pratique suivi d'un questionnement et jeu de rôle sur plateau technique avec des ITE au sol et en hauteur conforme aux installations rencontrées en exploitation.</p> <p>En sous-groupe et sur lignes non électrifiées à la fin de chaque module composant le bloc.</p>	<p>Identification correcte des différents risques présentés par l'anomalie observée sur les installations ferroviaires.</p> <p>Analyse du risque cohérente avec la situation.</p> <p>Proposition conforme des mesures à prendre.</p> <p>Les informations transmises à l'exploitant sont correctes et claires.</p> <p>Application conforme des règles de communication : identification, collationnement.</p>
---	--	---	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 2 : RÉALISER LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE DES CATÉNAIRES

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>2.1. Préparation de l'intervention de maintenance préventive</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier et contrôler le matériel et outillage de sécurité électrique 2. Préparer et vérifier le matériel ainsi que l'outillage de tirage en fonction de l'opération à réaliser 3. Contribuer au briefing du chantier pour identifier son rôle et celui des autres acteurs dans le dispositif de sécurité et dans la réalisation des opérations techniques 	<p>Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, à l'oral et à l'écrit.</p> <p>Mise en pratique, en sous-groupe, sur plateau technique au sol et en hauteur (lignes non électrifiées) à la fin des modules de formation concernés.</p>	<p>Technologie de la caténaire correctement décrite.</p> <p>Descriptif correcte de l'outillage caténaire et de son utilisation.</p> <p>Identification correcte de l'opération à réaliser.</p> <p>Elaboration de la liste de matériel et d'outillage cohérente avec l'opération à réaliser.</p> <p>La lecture et l'utilisation des plans techniques sont compris.</p> <p>Montage correctement mis en œuvre.</p> <p>La situation de chantier et de son rôle sont compris.</p> <p>L'analyse des risques sur les autres installations et de l'importance de l'opération est conforme.</p> <p>Briefing oral conforme à la situation</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>2.2. Contribution à la mise en place et au maintien du dispositif de sécurité électrique pour intervenir sur les caténaires</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les 3 critères qui permettent de définir les différentes distances d'approche par rapport à la règle générale 2. Délimiter sa zone de travail en prenant en compte les dispositions spéciales permettant de déroger à la règle générale 3. Utiliser les différents dispositifs de vérification d'absence de tension (VAT) à sa disposition 4. Assurer la sécurité électrique en appliquant la procédure d'encadrement de chantier et de continuité électrique 5. Appliquer la procédure complète de sécurité pour effectuer une tâche définie avec échelle mobile d'intervention caténaire (EMIC) et/ou engins mécanisés 	<p>Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique</p> <p>Mise en pratique, en sous-groupe, sur plateau technique au sol et en hauteur (lignes non électrifiées) à la fin des modules de formation concernés.</p>	<p>Les zones de chantier et les risques électriques liés à son intervention sont correctement identifiés.</p> <p>L'outillage de sécurité électrique est identifié et son utilisation est appropriée.</p>
---	--	---	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>2.3. Réalisation des opérations techniques et entretien courant des installations en toute sécurité</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Pratiquer des opérations de remplacement de divers matériels (appareils tendeurs (AT), isolateurs de section (IS), Armement, pendules...)2. Pratiquer des opérations de réglages hauteur, désaxement3. Réaliser des opérations de VTE	<p>Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique</p> <p>Mise en pratique, en sous-groupe, sur plateau technique au sol et en hauteur (lignes non électrifiées) à la fin des modules de formation concernés.</p>	<p>Les vérifications techniques des installations sont faites.</p> <p>Les tâches sont identifiées.</p> <p>Les normes de maintenance sont citées.</p>
---	--	---	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>2.4. Réalisation de la protection électrique d'un chantier autre que caténaire</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Appliquer les procédures de sécurité pour travailler hors tension (VAT, encadrement, équipotentialité...)2. Utiliser les différents documents pour travailler avec les entreprises non spécialisées	<p>Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique</p> <p>Mise en pratique, en sous-groupe, sur plateau technique au sol et en hauteur (lignes non électrifiées) à la fin des modules de formation concernés.</p>	<p>Les règles et procédures de sécurité applicables sur un chantier de protection électrique sont citées.</p> <p>L'utilisation des documents d'organisation et des documents réglementaires (carnet de consignation C) est conforme</p> <p>Les règles de sécurité sont identifiées.</p> <p>Les documents réglementaires liés à la sécurité du personnel et de la circulation (annonceur, bouclage du chantier...) sont appliqués.</p>
--	---	---	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 3 : RÉALISER DES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE CORRECTIVE DES CATÉNAIRES

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>3.1. Préparation de l'intervention de maintenance corrective</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier et contrôler le matériel et outillage de sécurité électrique 2. Préparer et vérifier le matériel ainsi que l'outillage de tirage en fonction de l'opération à réaliser 3. Connaitre son rôle dans l'organisation du service d'astreinte 	<p>Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique</p>	<p>L'organisation de la maintenance corrective et des obligations dans la tenue de l'astreinte sont décrites.</p> <p>L'outillage de sécurité électrique et du matériel de tirage sont identifiés.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>3.2. Intervention sur les lieux de l'incident</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Localiser la défaillance.2. Renseigner le cadre d'astreinte, le Régulateur Transport et RSS sur la durée du dépannage ou de la réparation, la situation de l'incident et les conséquences de l'incident sur les circulations.3. Evaluer l'étendue et la gravité des dommages.	<p>Mise en pratique, en sous-groupe, sur plateau technique au sol et en hauteur (lignes non électrifiées) à la fin des modules de formation concernés.</p>	<p>La situation d'incident est correctement décrite.</p> <p>La communication avec le responsable d'astreinte est installée et claire.</p> <p>L'analyse de la situation sur la zone d'incident est effectuée et conforme.</p> <p>Les informations recueillies sont analysées et communiquées au responsable d'astreinte.</p> <p>L'analyse du risque et la proposition des mesures à prendre sont conformes.</p> <p>Le relevé des informations est exacte et le diagnostic de l'incident est correcte.</p> <p>Le temps estimé et les moyens nécessaires au relevage de l'incident sont cohérents.</p> <p>Les informations sont transmises à l'exploitant et à l'équipe d'astreinte.</p> <p>Les règles de communication sont appliquées : identification, collationnement.</p>
---	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>3.3. Contribution à la mise en place et au maintien du dispositif de sécurité électrique pour intervenir sur les caténaires</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Appliquer les directives pour accéder aux toitures des engins moteurs électriques2. Examiner la situation électrique et appliquer les mesures immédiates3. Formuler un ordre de coupure d'urgence.4. Appliquer la réglementation S115. Estimer les mesures de sécurité propre au chantier (voie et caténaire) dommages (limites de chantier, circuit de retour du courant traction (CRCT))	<p>Mise en pratique, en sous-groupe, sur plateau technique au sol et en hauteur (lignes non électrifiées) à la fin des modules de formation concernés.</p>	<p>La situation d'incident est correctement décrite.</p> <p>La communication avec le responsable d'astreinte est établie et conforme.</p> <p>La liste de matériel et d'outillage proposée est adaptée.</p>
---	---	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>3.4. Remise en état provisoire ou définitif de l'installation</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir les avantages et inconvénients d'une réparation et d'un dépannage 2. Envisager la pose d'une signalisation « baissez pantos » (méthodologie de pose) 3. Envisager une limitation temporaire de vitesse et/ou de puissance. 4. Estimer pour une réparation ou pour un dépannage (temps de mise en œuvre, moyens à mettre en œuvre : personnel, engins, matériel, outillage) 5. Dégager le gabarit roulant et le pantographe pour autoriser le passage sur l'erre "pantos baissé" dans les cas de rupture de fils de contact ou de brèche complète de la caténaire 6. Réaliser la réparation définitive de l'installation suite à la situation provisoire mise en œuvre 	<p>Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, à l'écrit et à l'oral.</p> <p>Mise en pratique, en sous-groupe, sur plateau technique au sol et en hauteur (lignes non électrifiées) à la fin des modules de formation concernés.</p>	<p>Les éléments transmis sont compris.</p> <p>La liste du matériel proposée est adaptée.</p> <p>La préparation et le montage du matériel sont correctes.</p> <p>La préparation du matériel et de l'outillage nécessaire à l'intervention est méthodique.</p> <p>L'écoute est active et la restitution de la situation de chantier et de son rôle est correcte.</p> <p>L'analyse des interactions, de l'importance de l'opération est correctement effectuée.</p> <p>Le briefing oral est réalisé et conforme.</p> <p>Les opérations de relève d'incidents sont méthodiquement réalisées.</p> <p>Les modes opératoires sont réalisés de manière conformes.</p> <p>Les installations sont remises en état suivant les modes opératoires réglementaires et conformes aux procédures et gestes métiers requis.</p>
---	---	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

3.5. Contribution à l'enquête l'incident	<ol style="list-style-type: none">1. Participer à l'établissement d'un REX2. Rechercher les éléments permettant d'identifier les causes de l'incident3. Relever les informations nécessaires à l'élaboration de la fiche événement4. Relever les informations de la ou des machines concernées	Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique	Les informations utiles sont transmises. Les éléments de preuves sont collectés.
---	---	---	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 4 : ASSURER LA SECURITE DES PERSONNES, DES CIRCULATIONS ET DES BIENS

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
4.1. Identification des sources de danger	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les sources de danger lors d'un déplacement dans un environnement exposé aux risques ferroviaires (risques de heurt par une circulation et risque électrique) ; 2. Identifier les sources de danger lors d'un travail dans un environnement exposé aux risques commun (risques chimique, amiante, bruit, routier, de chute de hauteur et lié à une l'activité physique) ; 3. Identifier les sources de danger lors d'un travail dans un environnement exposé aux risques ferroviaires : (risques de heurt par une circulation) ; 4. Identifier les sources de danger lors d'un travail faisant obstacle aux circulations ferroviaires ; 5. Identifier les sources de danger lors d'un travail avec une entreprise extérieure (risques interférents). 	Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique et mise en situation via des maquettes à la fin de chaque module composant le bloc.	Les sources de danger possibles lors d'un déplacement dans l'environnement exposé dans l'exercice sont citées ;
! Évaluation des risques liés à son intervention	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluer les risques lors d'un déplacement dans un environnement exposé aux risques ferroviaires (zones dangereuses et zones à risque, sens et vitesses de circulation des trains) ; 2. Evaluer les risques lors d'un travail dans un environnement exposé aux risques commun (Fiches de donnée sécurité, bons réflexes, principes de sécurité physique et d'économie d'effort ...) ; 3. Evaluer les risques lors d'un travail dans un environnement exposé aux risques ferroviaires (mesures d'annonces) ; 4. Evaluer les risques lors d'un travail faisant obstacle aux circulations ferroviaires (Utilisation des instructions ou consignes relatives aux conditions 	Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support	Les risques sont identifiés ; L'identification du parcours à réaliser est correcte ;

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>de réalisation des travaux et aux conditions de circulation des trains de travaux) ;</p> <p>5. Evaluer les risques lors d'un travail avec une entreprise extérieure (différents acteurs sécurités, missions du Représentant SNCF sur le chantier (RSNCF) et du Représentant de la Sécurité Opérationnelle (RSO)).</p>	<p>informatique et mise en situation sur plateaux techniques à la fin des modules du bloc.</p>	
<p>4.3. Application des mesures réglementaires en vigueur en vue de supprimer ou de prévenir le risque</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer les mesures réglementaires lors d'un déplacement dans un environnement exposé aux risques ferroviaires (déplacement en sécurité dans les emprises et à proximité des zones à risques ferroviaires, équipement de protection, documents, accès, installations de sécurité du personnel à demeure, orientation, règles de déplacement le long des voies ou lors de leur traversée, bons réflexes face aux risques électriques caténaire ou face à une anomalie, moyens d'alertes) ; 2. Appliquer les mesures réglementaires lors d'un travail dans un environnement exposé aux risques commun (équipements de protection, bons réflexes, règles d'utilisation des véhicules de service et du journal de service, règles de consommation d'alcool et de produits psychoactifs, ...) ; 3. Appliquer les mesures réglementaires lors d'un travail dans un environnement exposé aux risques ferroviaires (annonce des trains dans les conditions prévues par les consignes et instructions opérationnelles pour les mesures d'annonces, mesures de sécurité nécessaires à la reprise du travail, procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent, mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale) ; 4. Appliquer les mesures réglementaires lors d'un travail faisant obstacle aux circulations ferroviaires (accords préalables aux travaux, mesures relatives à la sécurité des circulations, assurance, à la fin des travaux, que rien ne s'oppose à ce que les mesures de sécurité soient levées, mise en place des restrictions nécessaires) ; 5. Appliquer les mesures réglementaires lors d'un travail avec une entreprise extérieure (circuits d'autorisation, communication...) 	<p>Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique et mise en situation sur plateaux techniques à la fin des modules.</p>	<p>Application conforme des mesures de sécurité prévues vis-à-vis de la mise en situation ;</p> <p>Description conforme des organisations en matière de co-activité ;</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 5 : COOPERER, COMMUNIQUER ET REALISER LES RETOURS D'EXPERIENCE (BRIEFING/DEBRIEFING)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>5.1 : Coopération lors d'un travail en équipe</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les acteurs sécurité (agent sécurité du personnel (ASP), Annonceur, Sentinelle, Responsable de planche travaux (RPTX), chef de chantier (CCH)...); 2. Identifier les Compétences Non Techniques. 	Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique	Les acteurs sécurité sont correctement identifiés ;
<p>5.2 : Communication entre les différents acteurs sécurité</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en œuvre avec les personnels concernés les procédures de communication et de sécurité correspondantes ; 2. Coordonner les interventions des différents opérateurs sécurités placés sous son autorité. 	Contrôle continu des acquis et des connaissances sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions ouvertes, sur feuille ou support informatique et mise en	Mise en œuvre conforme des procédures de communication et de sécurité vis-à-vis de la mise en situation ;

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		situation par jeux de rôles, à la fin des modules du bloc.	
5.3 : Retour d'expérience, briefing/débriefing	1. Identifier les éléments clés du briefing sécurité. Réaliser un briefing/débriefing	Etude de cas avec analyse de documents, à l'écrit et à la fin des modules du bloc.	Briefing/debriefing complet au vue des éléments proposés dans la mise en situation.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE